

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 OCTOBRE 2017

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

PARIS REALTY FUND S.A.

(« PAREF »)

INITIEE PAR LA SOCIETE

FOSUN PROPERTY EUROPE HOLDINGS (LUX) S.à r.l.

PRESENTEE PAR

ROTHSCHILD MARTIN MAUREL



**MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DES INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE FOSUN PROPERTY EUROPE HOLDINGS (LUX) S.à r.l.**

PRIX DE L'OFFRE : 73 euros par action Peref

DUREE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation

Le présent communiqué est établi et diffusé par Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l. conformément aux dispositions des articles 231-27 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 3 octobre 2017 sur l'offre publique simplifiée, apposé le visa n°17-527 en date du 3 octobre 2017 sur la note d'information établie par Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l. relative à l'offre publique simplifiée visant les actions Peref (l' « **Offre** »).

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l., ont été déposées auprès de l'AMF le 3 octobre 2017 et mises à disposition du public ce jour.

Ces informations ainsi que la note d'information visée par l'AMF sont disponibles sur les sites Internet respectifs de Paref (www.paref.com) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

Rothschild Martin Maurel

29 avenue de Messine

75008 Paris

France

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.